



CALENDRIER DE PAIEMENT DE LA DEMI-PENSION

année scolaire 2023-2024

DATES DE PAIEMENT	MOIS CONCERNÉS	Périodes de consommation des repas	MONTANTS
DU MARDI 05/09/2023 AU LUNDI 11/09/2023	SEPTEMBRE / OCTOBRE	du lundi 11/09/2023 au vendredi 20/10/2023	52,80 € (soit 24 repas)
DU LUNDI 06/11/2023 AU LUNDI 13/11/2023	NOVEMBRE / DECEMBRE	du lundi 06/11/2023 au vendredi 22/12/2023	61,60 € (soit 28 repas)
DU LUNDI 08/01/2023 AU LUNDI 15/01/2023	JANVIER / FEVRIER	du lundi 08/01/2023 au vendredi 09/02/2023 du lundi 26/02/2023 au jeudi 29/02/2023	50,60 € (soit 23 repas)
DU VENDREDI 01/03/2023 AU VENDREDI 08/03/2023	MARS / AVRIL	du vendredi 01/03/2023 au mardi 30/04/2023	59,40 € (soit 27 repas)
DU JEUDI 02/05/2023 AU JEUDI 09/05/2023	MAI	du jeudi 02/05/2023 au vendredi 31/05/2023	37,40 € (soit 17 repas)

Les dates de paiement ainsi que le montant dû pour le mois de juin vous seront communiqués ultérieurement

MODES DE RÈGLEMENT DISPONIBLES :

- **À DISTANCE** → télépaiement par carte bancaire via le lien suivant :
<https://espacenumerique.turbo-self.com/Connexion.aspx?id=1201>

À PRIVILÉGIER

- **SUR PLACE** (de 8h à 11h selon les jours indiqués dans le tableau ci-dessus)

ESPÈCES (prévoir l'appoint) - **CHÈQUE** à l'ordre de " l'Agent Comptable du collège Cassien SAINTE-CLAIRE " - **CARTE BANCAIRE**

Pour toute question, veuillez contacter le service de gestion au 0596 75 45 88.

AUCUN RÈGLEMENT NE SERA ACCEPTÉ EN DEHORS DE CES DATES